

	Do 117 – Espaces communs RF et FA	
	Conseil de fondation	24.11.2025

1 Missions

Les espaces communs RF et FA ont pour mission de renforcer la coordination pédagogique, de soutenir la co-construction des pratiques, et de favoriser l'auto-régulation collective. Ils visent à créer une cohérence entre l'accompagnement, la formation et la structuration des unités pédagogiques.

L'espace commun FA porte spécifiquement sur des axes liés au mandat de l'ensemble des FA, à savoir les Unités d'Intégration Actions professionnelles et Accompagnement du parcours, le travail de diplôme et la culture d'accompagnement.

L'espace commun RF porte spécifiquement sur des axes liés au mandat des RF, à savoir les Unités de formation (UF), les parcours stage, les formations continues, l'organisationnel. L'espace RF peut également traiter, si les autres espaces ne suffisent pas, d'axes liés au mandat des FA. Dès lors, des moments de mutualisation/partage sont prévus avec l'ensemble des FA.

2 Compétences

Cette mission se décline dans les axes suivants :

Axe	Type de prérogatives	Rôles et compétences
Informier et partager	Communication	• Circulation horizontale d'informations concernant les pratiques pédagogiques et les besoins des équipes / des étudiant.e.s. • Diffusion des informations provenant de l'espace RF, des colloques pédagogiques et institutionnels.
	Consultation	• Recueil des préoccupations, questionnements, propositions, besoins et retours d'expériences des FA. • Échange sur des enjeux pédagogiques émergents ou récurrents.
	Coordination	• Harmonisation des pratiques d'accompagnement et des modalités des unités d'intégration (UI). • Définition de la vision commune concernant les objectifs et modalités pédagogiques des UI. • Articulation des missions RF et FA, clarification des rôles. • Évaluation collective des dispositifs pédagogiques et des modalités d'intégration. • Ajustement des pratiques en fonction des retours des participant.e.s. • Élaboration de propositions et préoccupations à transmettre à la Direction par le/la Responsable de filière concernée.

3 Positionnement

Les espaces communs RF et FA sont des instances de coordination.

4 Composition

L'espace commun FA est composé de l'ensemble des FA.

L'espace commun RF est composé uniquement des RF.

5 Principes de fonctionnement

Animation

Assurée par le.la responsable de filière EDE et le.la répondant.e au soutien pédagogique, qui sont garant.e.s de l'écoute, du cadre et du temps. Elles.ils assument également le rôle de "pousse-décision".

Modalités

Fonctionnement en sous-groupes ou en groupe complet, selon les thématiques traitées.

Des modalités d'animation variées et innovantes sont proposées.

Fréquence

Réunion selon le calendrier annuel préétabli.

L'espace FA est organisé, dans la mesure du possible, à la suite d'un Accompagnement FA (APP).

Ordre du jour (OJ)

Chaque membre envoie ses points aux deux animateurs.trices, qui se chargeront d'organiser la planification selon la priorité du point et son ancrage RF ou FA, jusqu'à 48 heures à l'avance.

Mode de décision

Ces espaces ne sont pas décisionnels. En vue de formuler des préavis, la recherche de consensus est privilégiée. Les éventuels préavis sont formalisés et relayés à la Direction et/ou au colloque pédagogique.

Compte-rendu

Un.e scribe, désigné.e à tour de rôle, assure la rédaction et la diffusion d'un compte rendu, déposé sur le serveur Colloques > PV.

Le PV de la séance précédente, accompagnée de l'ordre du jour, est envoyé la veille de la séance par les animateurs.trices.